

24220 VEZAC

Tel : 05.53.29.52.28

E-mail : contact@lacabanedordogne.com

www.lacabanedordogne.com

RCS : 749854824

NOM : PRENOM :

Date de Naissance : ADRESSE :

CODE POSTAL.....VILLE :

TEL :E-MAIL :

Personnes vous accompagnant

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE

Prestations diverses (selon disponibilité): Chaise haute lit bébé Forfait ménage fin de séjour Location TV sur certain mobil home

Date d'arrivée (à partir de 15 h).....Date départ (avant 10 h).....

MH CORDELIA 6 PERS

MH SUPER MERCURE RIVIERA 4 PERS

MH SUPER MERCURE 5 PERS

MH SUN ROLLER 5 PERS

MH OCEANE 4 PERS

MH VENUS 4 PERS

CARAVANE 4 PERS

BUNGALOW TOILE CANADA 4 PERS

BUNGALOW TOILE CANADA 5 PERS

BUNGALOW TOILE KIWI 4 PERS

BUNGALOW TOILE SAHARI 4 PERS

GITE BEYNAC 6 PERS

GITE CASTELNAUD 5 PERS

Prix de la location :

Total des options :

TOTAL SU SEJOUR.....

Arrhes 25% du montant total du séjour.....

Frais de dossier* ...10€00.....

Total à régler à la réservation

LE SOLDE SERA A REGLER 1 MOIS AVANT LA DATE DE VOTRE ARRIVE.Je règle par : chèque à l'ordre de CAMPING LA CABANE
Chèque vacances ANCV

Je reconnais avoir pris connaissance des tarifs et conditions générales de réservations et les accepte. J'ai bien noté que la taxe de séjour communale n'est pas comprise dans le prix et qu'elle sera versée en supplément. Dès réceptions du paiement de votre réservation ce contrat aura valeur d'engagement, un courrier de confirmation de réservation vous sera envoyer.

A : Le :

Signature du locataire :

*Juillet et Août .Pour les autres mois, les frais de dossier vous sont offerts.

1: La réservation devient définitive qu'avec notre accord et après:

A: La réception du formulaire de réservation renseigné et signé.

B: La réception des arrhes:

En locatif : 25% du montant du séjour + 10€ de frais de dossier*.

En emplacement camping : 50€ montant fixe + 10€ de frais de dossier*.

Les chèques vacances sont acceptés pour le paiement des arrhes mais aucun remboursement ne sera accordé si annulation du séjour

2: Toute réservation est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou sous louée.

A: Locatif : La location en Juillet et Août est du samedi au samedi. Arrivée (de 15h à 19 h) départ (avant 10h)

B: Emplacement (maxi 6 personnes) l'emplacement est disponible le jour de l'arrivée prévu par le contrat de location (de 14h à 20h)

Jusqu'au jour de départ prévu par le même contrat (avant 12h)

3: Le solde du séjour en emplacement camping devra être réglé lors de votre arrivée.

Le solde du séjour en location devra être réglé un mois avant votre arrivé.

Le règlement total est dû pour toute location intervenant moins d'un mois avant la date d'arrivée.

4: Aucun remboursement ne sera accordé en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé. Pour quelque raison que ce soit.

5: Tout retard non signalé, la réservation est conservée jusqu'au lendemain 14 heures de la date d'arrivée prévue, passé ce délai elle sera annulée.

6: ANNULATION

L'annulation du séjour se fait par courrier ou par mail. En aucun cas, ni les arrhes, ni les frais de dossier ne seront restitués

En cas d'empêchement de votre part (Art 1590 du code Civil). Nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation, contacter votre assureur.

7: ANIMAUX

Le carnet de vaccination est obligatoire, il doit impérativement être à jour, il sera demandé à la réception

. Les animaux doivent être tenus en laisse et les déjections ramassées.

(Les chiens de 1ère et 2ème catégorie sont interdits) Les animaux ne sont pas admis dans les locatifs.

8: CAUTIONS

Pour une location deux cautions vous seront demandées le jour de votre arrivée.

Une de 250€ elle garantit, la perte, la casse, la dégradation du matériel.

Une de 60€ pour le nettoyage final de la location qui est à la charge du client,

Les cautions seront restituées le jour du départ, si l'état des lieux et la propreté ne donnent pas lieu à observation.

En cas de casse ou d'éléments manquants ceux-ci seront facturés.

Les départs s'effectuant uniquement durant les heures d'ouvertures de la réception.

9: Les locations sont prévues pour un nombre limité de personnes indiqué sur le tarif.

Toute personne supplémentaire doit être signalée et sera assimilée à un résident payant du camping.

10: Le client s'engage à se conformer aux dispositions du règlement intérieur affiché à l'entrée du camping.

11: VISITEUR

Les visiteurs devront signaler leur présence dès leurs arrivés à l'accueil et avoir acquitté la redevance prévue

Les véhicules des visiteurs devront stationner à l'extérieur du camping.

L'accès à la piscine est strictement interdit aux visiteurs.

Le tarif visiteur s'applique dès l'entrée au camping pour une durée maximum de quatre heures et jusqu'à 21h30 maximum

* uniquement en Juillet et Août, pour les autres mois les frais de dossiers vous sont offerts.

